

Introduction en bourse

Sommaire

- 1 CFAO rejoint NYSE Euronext
- 2 Innovation
Paris s'ouvre à la finance islamique
- 2 Actualités NYSE Euronext
 - NYSE Euronext accueille son nouveau Directeur Général Adjoint
 - Cotations en hausse sur NYSE Euronext
 - NYSE Liffe lance un contrat à terme sur l'indice de dividende CAC 40
 - Nouvelles options sur actions
- 3 Obligations
 - Les OAT sont aussi à destination des particuliers
- 4 Produits dérivés
Stratégie B* Capital
- 5 Interview CFAO
«Un véhicule unique pour les investisseurs qui croient dans le potentiel de croissance de l'Afrique ...»
- 6 Zoom sur le web
Les cours en temps réel sur votre téléphone portable
- 6 Informations pratiques
 - Bilan Actionaria
 - Formations
 - Statistiques
 - Calendrier financier

Chiffres clés au 30/11/09 Marchés français

NOMBRE D'ÉMETTEURS ACTIONS
654

CAPITALISATION BOURSIÈRE
1 275 milliards d'euros

VOLUME MOYEN QUOTIDIEN SUR
L'ANNÉE

3,6 milliards d'euros

CFAO rejoint NYSE Euronext

Cette introduction emblématique du leader de la distribution automobile et pharmaceutique en Afrique symbolise le regain d'activité sur les marchés primaires de NYSE Euronext.

« Cette introduction de référence en Europe, la seconde plus importante en Europe occidentale en 18 mois en montant des capitaux levés, préfigure, je l'espère, un regain durable d'activité sur le marché primaire » : pour Jean-François Théodore, Directeur Général Adjoint de NYSE Euronext, l'arrivée en bourse, le 4 décembre dernier, de CFAO, leader de la distribution automobile et pharmaceutique en Afrique et en Outre-Mer, marque le retour en force des entreprises sur les marchés financiers. Et plus particulièrement sur NYSE Euronext qui, à fin novembre, se situait au premier rang mondial en termes de capitaux levés lors d'introduction en bourse.



De gauche à droite : Alain Viry, Jean-Yves Mazon, Richard Bielle, Olivier Marzloff, Cees Vermaas.

L'opération CFAO est effectivement emblématique à plus d'un titre. En premier lieu par le succès rencontré (offre sursouscrite plus de 2,5 fois) et l'importance des capitaux levés (927 millions d'euros environ après exercice de l'option de sur-allocation), qui la place en deuxième position derrière celle réalisée par l'assureur Delta Lloyd en novembre sur NYSE Euronext à Amsterdam. Mais également en raison du statut particulier de l'entreprise : CFAO, qui avait quitté la bourse en 1990, après 100 ans de cotation (voir interview, page 5), démontre ainsi toute l'utilité et la souplesse des marchés financiers.

Innovation



Paris s'ouvre à la finance islamique

La législation française est en train de s'adapter aux spécificités de la finance islamique. Plusieurs produits conformes à la charia sont déjà disponibles sur les marchés de NYSE Euronext.

Si la finance islamique représente actuellement une part relativement modeste de la finance mondiale (850 milliards d'euros en 2009), son potentiel est important. Selon le groupe Standard & Poor's, elle pourrait atteindre 4 200 milliards d'euros à l'horizon de quelques années. C'est pour attirer cette masse importante de capitaux que l'Etat français et la place financière de Paris œuvrent actuellement à adapter la législation et les produits français aux spécificités de la finance islamique. Conforme aux règles de la loi coranique (la charia), qui ne considère pas l'argent comme un bien pouvant générer par lui-même des revenus du fait de l'écoulement du temps, la finance islamique interdit de facto le recours aux intérêts, la spéculation, et certains investissements considérés comme impurs (comme les jeux de hasard, l'alcool, l'armement,...).

Il est donc nécessaire de prévoir des dispositifs spécifiques, tant juridiques que fiscaux, pour faire entrer ces contraintes dans le cadre de la législation française. Un projet sur lequel le gouvernement s'est déjà penché et qui, en dépit de quelques péripéties législatives, devrait aboutir très prochainement.

NYSE Euronext, de son côté, a mis en place les outils nécessaires au développement de la finance islamique sur ses marchés. Un compartiment dédié aux « sukuk » - l'équivalent islamique d'une obligation - et titres assimilés est d'ores et déjà opérationnel à Paris. La procédure d'admission est identique à celle d'une émission obligataire classique. NYSE Euronext participe également aux travaux visant à rendre les produits dérivés compatibles avec les règles de la charia. Il accueille d'ailleurs déjà plusieurs instruments permettant de prendre position sur des titres conformes aux règles de la loi islamique, dont quatre ETFs (un ETF émis par EasyETF et trois émis par iShares) investis sur des indices représentatifs de telles valeurs.

Actualités NYSE Euronext

NYSE Euronext accueille son nouveau Directeur Général Adjoint

NYSE Euronext a nommé Dominique Cerutti au poste de Directeur Général Adjoint pour succéder à Jean-François Théodore fin 2009. Précédemment General Manager d'IBM Southwest Europe, Dominique Cerutti a rejoint le management de NYSE Euronext, dirige les activités technologiques du Groupe et supervise l'ensemble des activités européennes.

Cotations en hausse sur NYSE Euronext



Outre CFAO, la seconde plus grosse opération réalisée en 2009 (voir page 1), plusieurs sociétés ont rejoint les marchés de NYSE Euronext ces dernières semaines. Le 3 décembre, c'est le groupe Dockwise qui réussissait sa cotation sur le marché d'Amsterdam. Le 4, c'était au tour du groupe pharmaceutique belge Movetis de s'introduire sur le marché bruxellois. Et le 7 décembre, au groupe international de réassurance, PartnerRe Ltd, basé aux Bermudes et déjà coté sur NYSE, de rejoindre NYSE Euronext à Paris.

NYSE Liffe lance un contrat à terme sur l'indice de dividende CAC 40



NYSE Liffe a lancé le 14 décembre un contrat à terme sur l'indice de dividende CAC 40®, indice lui-même lancé par NYSE Euronext en août dernier. L'indice de dividende CAC 40 représente

la valeur cumulative des dividendes bruts ordinaires déclarés sur un an par les sociétés composant l'indice CAC 40. Le contrat à terme permettra aux investisseurs d'avoir une vision globale sur les dividendes attendus, et leur offrira la possibilité de se couvrir contre le risque lié aux dividendes.

Nouvelles options sur actions

NYSE Liffe vient de lancer des options sur les actions de la société AMG (Advanced Metallurgical Group) et sur celles de la société Delta Lloyd. Ces options sont cotées sur le marché des dérivés d'Amsterdam depuis, respectivement, les 10 novembre et 10 décembre derniers.

Obligations

Les OAT sont aussi à destination des particuliers

OAT, pour Obligations Assimilables du Trésor, sont des emprunts émis par l'Etat français. Contrairement à une idée reçue, ces titres obligataires ne sont pas réservés aux investisseurs professionnels. Ils peuvent en outre être achetés ou revendus en bourse comme une action.

Les premières Obligations Assimilables du Trésor (OAT) sont apparues, en France, il y a plus de 20 ans. Comme leur nom l'indique, ce sont des obligations, c'est-à-dire des titres de créance dont le capital est remboursé à la date d'échéance, en un seul versement, et assorties d'un coupon, versé chaque année. Elles constituent d'ailleurs le mode de financement par emprunt à long terme privilégié de l'Etat. Celui-ci, par l'intermédiaire de l'Agence France Trésor, procède à des émissions régulières d'OAT plusieurs fois dans l'année. Au 30 octobre dernier, les OAT représentaient environ 62 % de la dette publique négociable, estimée alors à 1 141 milliards d'euros.

Contrairement à une idée reçue, les OAT, dont la durée de vie est comprise entre 2 et ... 50 ans, ne sont pas réservées aux investisseurs professionnels. Les particuliers peuvent aussi en acquérir, soit lors de l'émission, soit via le marché secondaire. Les OAT destinés aux particuliers sont en effet cotés en bourse, comme les actions, sur un compartiment spécifique de NYSE Euronext. Depuis 2005, ce marché secondaire

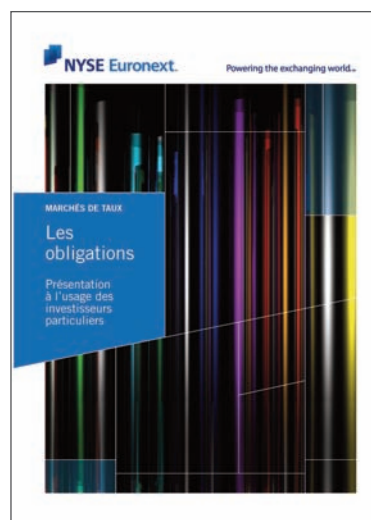
bénéficie en outre des mêmes conditions de liquidité et de transparence que les marchés actions. Des banques Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) s'engagent à afficher en continu une fourchette de prix et à se porter contrepartie pour les ordres passés. Elles sont animatrices du marché et apporteurs de liquidité sur un segment qui, de part sa taille et la multitude de ses intervenants, est déjà l'un des plus liquides et recherchés par les investisseurs.

Les particuliers peuvent donc intervenir sur le marché des OAT via la plupart de leurs intermédiaires financiers habituels. Ils peuvent consulter, aussi aisément que sur les autres catégories de titres, le cours des obligations qu'ils souhaitent acquérir ou détiennent en portefeuille, soit sur le site de leur intermédiaire, soit directement sur le site de NYSE Euronext. Ils ont aussi la possibilité de s'informer, sur le site de l'Agence France Trésor, du calendrier des futures émissions.

En savoir plus :

Agence France Trésor (www.aft.gouv.fr)

NYSE Euronext (www.euronext.com)



Afin de mieux comprendre ce qu'est une obligation, NYSE Euronext vous propose de découvrir sa dernière brochure «Les obligations : présentation à l'usage des investisseurs particuliers».

Cette brochure vous présente les notions essentielles pour investir en obligations avec notamment des informations vous permettant de comprendre leur mode de cotation. Téléchargez gratuitement cette brochure en [cliquant ici](#).

CHIFFRES CLÉS DES PRODUITS AU COMPTANT

CHIFFRES CLÉS AU 30/11/09 MARCHÉS FRANÇAIS

WARRANTS ET CERTIFICATS

Nombre de produits cotés : **6 802**

Volume moyen quotidien sur l'année :
37,2 millions d'euros

ETFs/TRACKERS

Nombre de produits cotés : **394**

Volume moyen quotidien sur l'année :
263 millions d'euros



Produits dérivés



Les options, outils stratégiques sur l'indice... 2^{ème} partie

Dans la continuité des présentations données à l'occasion du dernier salon Actionaria, nous avons choisi d'intégrer dans le précédent numéro de Bourse Information des exemples de stratégies haussières sur l'indice CAC 40[®]. Selon le contexte de marché, les investisseurs ont aussi la possibilité d'opter pour l'une des stratégies baissières présentées ci-dessous.

RÉCAPITULATION DES DROITS ET DES OBLIGATIONS AFFÉRANT À L'ACHETEUR ET AU VENDEUR D'OPTIONS

	Acheteur d'une option	Vendeur d'une option
Call	Droit d'acheter	Obligation de vendre
Put	Droit de vendre	Obligation d'acheter

Exemple de stratégies baissières :

Vous pensez que les inquiétudes sur la durabilité de la reprise et l'endettement des Etats prendront le dessus sur les catalyseurs haussiers (liquidités, perspective de reprise). Vous pensez plutôt que le marché se consolidera avant d'aller à l'assaut des 4 200 points.

LES STRATÉGIES QUI VONT SUIVRE SONT SYMÉTRIQUES AUX STRATÉGIES HAUSSIÈRES PRÉSENTÉES DANS LE NUMÉRO PRÉCÉDENT.

• Achat de put

Cette stratégie vous permet de gagner 100 % de la performance de l'indice à partir du prix d'exercice fixé moyennant le coût d'achat du put. Votre perte est limitée au coût d'achat de votre stratégie.

EXEMPLE :

Achat de 1 put PXA jan 3 700 à 46 €

Coût : $1 \times 10^* \times 46 \text{ €}$ soit 460 €

Perte maximum : 460 €

Gain maximum : 100 % de l'écart de performance, si la performance de l'indice CAC 40 à maturité se situe au dessous de 3 700.

• Achat de put spread

Cette stratégie vous permet de payer votre stratégie moins chère mais votre potentiel de gain sera limité. Votre perte est limitée au coût d'achat de votre stratégie.

EXEMPLE :

Achat de 1 put PXA jan 3 700 à 46 € - Vente simultanée de 1 put PXA jan 3 500 à 15 €

Coût : $(1 \times 10^* \times 46 \text{ €}) - (1 \times 15 \times 10^*) =$ soit 310 €

Perte maximum : 310 €

Gain maximum : 100 % de la performance entre 3 700 et 3 500 soit 2 000 €.

• Achat tunnel baissier

Cette stratégie permet à l'investisseur de gagner 100 % de la performance d'un sous-jacent à partir du prix d'exercice fixé à un coût moindre que l'unique opération d'achat de put. En contrepartie, l'investisseur devra remplir les obligations qui incombent au vendeur.

EXEMPLE :

Achat de 1 put PXA mars 3 700 à 135 € - Vente simultanée de 1 call PXA mars 3 900 à 141 €

Produit : $(1 \times 10^* \times 141 \text{ €}) - (1 \times 135 \text{ €} \times 10^*) =$ soit 60 €
 Perte maximum : potentiellement illimitée par la vente de call si l'indice clôture à l'échéance au dessus de 3 900
 Gain maximum : 100 % de l'écart performance sous 3 700.

• Vente de call

Cette stratégie vous permet d'encaisser le produit de la vente qui est également votre gain maximum. En tant que vendeur vous avez des obligations, celui de vendre le sous-jacent au prix d'exercice choisi. Votre risque est donc potentiellement illimité.

EXEMPLE :

Vente de 1 call PXA juin 4 100 à 100 €

Produit : $1 \times 10^* \times 100 \text{ €}$ soit 1 000 €

Perte maximum : potentiellement si l'indice clôture à l'échéance au dessus de 4 100.

Gain maximum : le produit de votre vente soit 1 000 €.

• Vente de call spread

Cette stratégie vous permet d'encaisser un produit de vente moins important que celui de l'unique opération de vente de call. En tant que vendeur vous avez des obligations, celui de vendre le sous-jacent au prix d'exercice choisi mais vous limitez votre risque par l'achat simultané d'un autre call.

EXEMPLE :

Vente de 1 call PXA mars 4 000 à 100 € + achat de 1 call PXA mars 4 100 à 65 €

Produit $(1 \times 10^* \times 100 \text{ €}) - (1 \times 10^* \times 65 \text{ €})$ soit 350 €

Perte maximum : limitée à $4 100 - 4 000$ soit 1 000 € si l'indice clôture à l'échéance au dessus de 4 100

Gain maximum : le produit de votre vente soit 350 €.

*quotité sur Indice : 10

Les choix du prix d'exercice et de l'échéance de chaque stratégie peuvent être adaptés en fonction des convictions de chacun ce qui en fait un outil particulièrement apprécié et utilisé des investisseurs.

Pour en savoir plus : www.b-capital.com

Ces stratégies nécessitent une bonne connaissance des options et des mécanismes attachés à leur utilisation. Nous vous invitons dans tous les cas à vous tourner vers votre intermédiaire spécialisé qui affinera le prix de vos options et auprès duquel vous trouverez les compétences utiles en matière de risque.

CHIFFRES CLÉS AU 30/11/09 MARCHÉS FRANÇAIS

LES PRODUITS DÉRIVÉS

Nombre de classes d'options sur actions : **111**

Volume moyen quotidien sur l'année des contrats à terme et options : **390,20** milliers de contrats



Sophie Lagarrigue Duval



Interview CFAO

Richard Bielle

Président du Directoire de CFAO

« Un véhicule unique pour les investisseurs qui croient dans le potentiel de croissance de l'Afrique... »

Expert de la distribution spécialisée en Afrique, ce groupe plus que centenaire vient de réussir son retour en bourse. C'est la plus importante introduction sur le marché parisien depuis deux ans.

Bourse Information : Pouvez-vous nous rappeler l'histoire de CFAO et son positionnement sur le marché de distribution spécialisée ?

Richard Bielle : CFAO partage avec l'Afrique une histoire plus que centenaire, l'entreprise ayant été créée en 1887. Elle s'est très rapidement développée en Afrique de l'Ouest, tout au long de la première moitié du 20^{ème} siècle, et s'est à peu à peu transformée en une multinationale tertiaire. Au cours des vingt dernières années, le groupe a connu de profondes transformations, avec l'élargissement de son empreinte géographique aux pays d'Afrique du Nord et de l'Est, et l'enrichissement de son portefeuille de métiers. Aujourd'hui, CFAO emploie plus de 10 000 personnes, et est un acteur leader dans la distribution automobile et pharmaceutique. Il est également très présent dans la production de biens de consommation courante et les prestations de services technologiques. CFAO réalise plus de 70 % de son chiffre d'affaires (2 864 millions d'euros en 2008) en Afrique.

B.I. : Votre société vient d'être introduite sur NYSE Euronext. Rappelez-nous les objectifs poursuivis par cette mise sur le marché et les résultats de l'introduction.

R.B. : Nous sommes très heureux de ce retour en bourse puisque je vous rappelle que CFAO avait été cotée pendant plus de 100 ans avant son rachat par le groupe PPR en 1990. Et particulièrement fier du succès rencontré par notre offre de titres, souscrite 2,5 fois. Cette cotation en bourse permettra à CFAO de franchir de nouvelles étapes, pour poursuivre son développement géographique ou étendre son portefeuille d'activités. Nous estimons que CFAO est un véhicule unique pour les investisseurs qui croient dans le potentiel de croissance de l'Afrique.

B.I. : Parlons développement. Quelles sont aujourd'hui les perspectives de croissance du groupe, et ses objectifs de rentabilité ?

R.B. : Dans un contexte difficile, et sur la base des hypothèses décrites dans le Document de base que nous avons enregistré auprès de l'AMF, le groupe considère pouvoir réaliser pour l'exercice 2009 un chiffre d'affaires supérieur à 2,5 milliards d'euros et un résultat opérationnel courant (avant redevance PPR*) compris entre 210 et 220 millions d'euros. Par ailleurs, hors fluctuations majeures liées aux conditions macroéconomiques globales, nous maintenons notre objectif d'une croissance annuelle entre 2009 et 2012/2013 de l'ordre de 10 % en moyenne, avec un rebond anticipé dès 2010. Nous avons également annoncé que CFAO se fixait pour objectif de distribuer annuellement des dividendes d'environ 40 % à 60 % du résultat net consolidé part du groupe.

En savoir plus : www.cfaogroup.com

* 0,24 % du chiffre d'affaires annuel du groupe – Cette redevance est devenue caduque à l'issue du processus d'introduction en bourse.

CFAO
LISTED
NYSE
EURONEXT.

chiffres clés

CFAO

- Secteur : distribution spécialisée
- Chiffre d'affaires : 2 864 M€ (exercice 2008)
- Capitalisation : 1,67 Milliards d'euros (sur la base d'un cours de 27 euros)
- Place/Marché de cotation : Euronext Paris / Compartiment A



Événement

Bilan positif pour Actionaria

Pour sa 12^{ème} édition, le salon Actionaria qui s'est tenu les 20 et 21 novembre derniers au Palais des Congrès à Paris, a séduit plus de 32 000 visiteurs. Placé sous le signe de la relance de l'actionariat individuel et salarié en France, avec la présentation d'un livre blanc dédié à cette thématique, le salon a organisé 125 conférences, débats et ateliers et réunit plus de 140 exposants, parmi lesquels les plus grandes sociétés cotées sur les marchés de NYSE Euronext.



Formations

L'Ecole de la Bourse organise régulièrement des formations pour les actionnaires individuels.

Les prochaines sessions se dérouleront à Paris :

Journée d'initiation à la bourse (initiation aux mécanismes boursiers et à la gestion de portefeuille) :

- Vendredi 22 janvier 2010
- Vendredi 5 février 2010

SICAV, mode d'emploi (formation sur les OPCVM) :

- Vendredi 19 mars 2010

Plus d'info sur <http://www.ecolebourse.com>

Inscription et renseignements : Dominique Morgand 01 49 27 10 83 ou d.morgand@ecolebourse.com

Statistiques

STATISTIQUES GLOBALES

[Consultez](#) les statistiques des marchés au comptant et dérivés de NYSE Euronext, les indices sectoriels, nationaux et internationaux sur le site de NYSE Euronext à l'adresse www.euronext.com rubrique «information marchés > statistiques».

STATISTIQUES ETFs/TRACKERS

[Consultez](#) les statistiques quotidiennes et mensuelles des ETFs/trackers à l'adresse www.euronext.com rubrique « actions/structurés > ETFs/trackers > statistiques ».

Calendrier financier

Vous pouvez [consulter](#) ou télécharger au format tableur le calendrier des annonces financières sur le site de NYSE Euronext à l'adresse www.euronext.com rubrique «actualité & avis > actualité sociétés cotées > calendriers financiers».

LES COURS EN TEMPS RÉEL SUR VOTRE TÉLÉPHONE PORTABLE

Nyse Euronext met à la disposition des internautes un service de diffusion des niveaux d'indices sur téléphone portable. Il suffit de se connecter à l'adresse : www.euronext.com/mobile via votre mobile, pour consulter en temps réel les principaux indices du groupe (FTSEurofirst 80®, FTSEurofirst 100®, NextCAC 70®, Euronext 100®, Next 150®, AEX®, BEL 20®, CAC 40®, PSI 20®) les indices des valeurs moyennes, les taux à court terme, les indices obligataires et les principales devises.

En cliquant sur l'indice qui vous intéresse, vous avez un accès direct à son graphique évolutif « jour » mais aussi à son historique, disponible jusqu'à trois ans.

Ce service gratuit a été étendu aux marchés des produits au comptant, pour lesquels les cours sont disponibles en temps réel, contre 15 mn de différé auparavant.

Pour découvrir ce service, rendez-vous sur www.euronext.com/mobile.

Si vous ne souhaitez plus recevoir Bourse Information, merci d'envoyer un mail à publications@euronext.com

■ Directeur de la publication : Jean-François Théodore ■ Directrice de la rédaction : Caroline Block
 Secrétaire de rédaction : Sandrine Robin ■ Comité de rédaction : S. Clédière, S. Ebner, A. Gaignard,
 B. Guegan, L. Hafner, F. Houssin, C. Huguet, F. Laguilliez, D. Landé-Douay ■ Rédaction : Exfine (Paris)
 ■ Conception & réalisation : NYSE Euronext ■ 39, rue Cambon - 75001 Paris ■ Tél. : 01 49 27 10 00 ■
 Fax : 01 49 27 11 71 ■ Siège social : Palais de la Bourse - 75002 Paris ■

*Les renseignements fournis dans la présente publication sont donnés uniquement à titre d'information et ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente de placements ou d'engagement dans toute autre transaction. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté à la présente publication, ni NYSE Euronext, ni ses directeurs, employés ou agents ne garantissent, de façon expresse ou implicite, ni ne seraient être tenus pour responsables de l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues dans cette publication et déclinent ainsi expressément toute responsabilité. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cette publication ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. La création de droits et d'obligations afférentes à des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés opérés par les filiales de NYSE Euronext ne peuvent résulter que des règles de l'entreprise de marché concernée. NYSE Euronext vous encourage à vous faire votre propre opinion quant à l'opportunité et la pertinence à procéder à tout investissement et vous recommande de ne prendre aucune décision sur la base des informations contenues dans la présente publication avant de les avoir vérifiées, étant précisé que vous serez en toute hypothèse, seuls responsables de l'utilisation que vous en ferez. Les personnes souhaitant négocier des produits disponibles sur les marchés de NYSE Euronext ou souhaitant offrir à la vente de tels produits aux tiers sont donc avisées au préalable de vérifier l'environnement légal et réglementaire dans le territoire concerné, de s'informer sur les risques y afférant et de prendre connaissance de l'ensemble des spécificités relatives au produit concerné. NYSE Euronext est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle afférents à cette publication. Toute redistribution ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit ou toute utilisation de cette publication (notamment la traduction, la transformation ou l'adaptation) ne peut être effectuée sans l'autorisation préalable et écrite de NYSE Euronext. Les termes NYSE Euronext se rapportent à la société NYSE Euronext et ses filiales, et les références à NYSE Euronext contenues dans cette publication comprennent toute société du groupe tel que l'impose le contexte. NYSE Euronext®, Euronext®, CAC 40®, CAC Small30®, CAC Mid&Small190® sont des marques déposées par NYSE Euronext. © 2009, NYSE Euronext - Tous droits réservés. Liffe est le nom commercial qui se rapporte aux opérations dérivées d'Euronext, comprenant les marchés dérivés d'Amsterdam, Bruxelles, Londres, Lisbonne et Paris.